



Fiche technique

8014

« Eos II »

peinture naturelle murale lavable*

*recette **garantie** à base d'huiles végétales
Certifiée pour sa naturalité*

usage : intérieur

phase : aqueuse

Utilisation : Peinture murale à dispersion blanche lavable* pour l'intérieur. S'applique sur support poreux : plâtre, gyproc (recouvert d'enduit de finition), béton, brique, crépi, ancienne peinture murale de type dispersion, enduit d'argile, papier peint (voir préparation). Ne s'applique ni sur de la chaux, ni sur de la laque, ni sur du bois, ni à l'extérieur.

** Durcissement complet après 4 à 5 semaines à 20 °C et 60 % de taux d'humidité (pas de lavage au préalable).*

Type de finition : Cette peinture se caractérise par un fini mat, chaleureux et extrêmement soyeux au toucher. Respirante, sa réflexion à la lumière valorise sa matière et ses couleurs. En fonction des différences d'absorption du support, des variations de tonalités peuvent apparaître.

Nuancier : Découvrez le nuancier Eos II dans les points de vente dont 50 nouvelles teintes ! Possibilité de pigmenter avec des pigments en poudre ou en pâte Galtane (maximum 5 %). La peinture EOS II étant une matière vivante et en fonction de la structure du support, il est possible que le résultat final diffère des couleurs présentées sur le nuancier.

Veillez vous référer à la fiche technique 8015 Eos II « base medium » pour les teintes commençant par « 2M - xxx ».

Propriétés :

- Microporeuse et antistatique
- Application facile
- Odeur d'huile végétale
- Diluable à l'eau (5 à 10 %)
- Composé à base de matières premières naturelles
- Pouvoir opacifiant : classe 2 selon la nouvelle norme EN 13 300
- Lavabilité : classe 2 selon la nouvelle norme EN 13 300
- Bonne adhérence sur support absorbant
- Exempt de solvant
- Densité : 1,5 g/cm³ environ
- S'éclaircit légèrement au séchage

La peinture murale « 8014 » est exempte de substances volatiles ou nocives pour la couche d'ozone.

Ce sont les composants d'huiles végétales qui permettent d'obtenir la résistance au frottement humide. Par conséquent, une odeur d'huile apparaîtra après l'application. En aérant correctement, cette odeur disparaîtra après quelques semaines.

Pour une haute perméabilité à la diffusion de vapeur, choisissez la « Peinture à la chaux ».

Notion sur la lavabilité : Même si la peinture « Eos II » présente une bonne classe de lavabilité, à savoir une résistance aux frottements humides de classe 2 selon la norme EN 13300, nous attirons votre attention sur le fait que cette norme détermine la résistance aux **frottements humides** et qu'un lavage à l'eau ne permettra probablement pas le nettoyage profond d'impuretés incrustées dans le film de la peinture, de même que des traces ou taches indélébiles (encres, marqueur...). Il est encore possible de passer la Wood O Stone (réf. 5020) au rouleau laqueur, afin de diminuer son absorption. La couleur foncera légèrement. Le passage d'une deuxième couche de Wood O Stone confèrera un résultat plus brillant.

Composition : eau, craie, spath calcaire, talc (exempt d'amiante), blanc de titane, huile de tournesol et de carthame, tourteau de soja, méthyl-cellulose, siccatifs (fer, cobalt), anti-mousse à base d'huile de colza, composant de synthèse : < 0,3% polyacrylate de sodium, conservateur 0,02% isothiazolinone.

Une odeur d'ammoniacque pourrait être décelée alors que la peinture n'en contient pas ; cette odeur est issue de la réaction naturelle entre le spath calcaire et le tourteau de soja.

Teneur en VOC : < 0,05 g/litre. Cat A/a Valeur limite EU : 30 g/l

Le Coatings Research Institute (juillet 2009) a analysé et certifié que le liant de la peinture *Eos II* est bien d'origine végétale.

Par conséquent, nous certifions que cette peinture ne contient pas de liant synthétique tel que de la résine acrylique, vinylique, « acide acétique - esther d'acide acétique »...

Veillez aussi trouver, ci-dessous, le certificat d'analyse de l'Institut Meurice (Bruxelles) qui, à son tour, authentifie la naturalité de la composition.

Emissions : Emissions dans l'air intérieur : A+ ; <104 µg/m³ selon la norme ISO 16000-9



* informations représentatives des émissions dans l'air des substances volatiles présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe de C (fortes émissions) à A+ (très faibles émissions)

Outils : Rouleau de bonne qualité <=18cm à poils moyens (tissé orange). Nous recommandons le rouleau en bois du Jura *Galtane* (réf. 17 18B+M) de première qualité (finition homogène et bon pouvoir couvrant). Il vous garantira une rapidité d'exécution et un travail soigné.

Pistolet : suivre les instructions du fabricant - dilution à l'eau.

Préparation : Les surfaces doivent être saines : poreuses, homogènes, propres, sèches (< 2 % d'humidité), solides, non grasses, chimiquement neutres et prêtes à peindre. Pour un résultat impeccable, un mur doit être parfaitement préparé avant tout travail de peinture si vous ne voulez pas voir les imperfections ressortir une fois le mur peint...

Bien nettoyer les anciennes peintures (dispersion), enlever les peintures écaillées, enlever les restes de colle de papier peint, enlever les restes d'huile de coffrage sur le béton, éliminer les parties friables et les anciennes colles. Les surfaces recouvertes de moisissures doivent être

nettoyées.

Les plafonnages et fonds farineux (taux d'humidité < 5 %) et prêts à peindre doivent être traités au préalable avec le *Minéral Primer* (réf. 8120). Veuillez aussi suivre scrupuleusement les indications du fabricant d'enduit afin de rendre celui-ci prêt à peindre.

Avant de peindre sur du papier peint, vérifier la bonne adhérence du produit sur le mur. Faire un essai en mouillant le papier peint avec une éponge, si des bulles apparaissent, il sera préférable de retirer les anciennes couches de papier peint avant de peindre le mur. Ne pas appliquer la peinture murale Galtane sur du papier de type « Patent ».

Laisser sécher le plâtre entièrement. Une fois secs, tous les endroits rugueux ou brillant doivent être poncés avec du papier de verre moyen, puis avec du papier de verre fin sans laisser de griffes sur la surface. Nettoyer toute la poussière des surfaces, puis appliquer une couche de *Minéral Primer* (réf. 8120) Galtane. Le port d'un masque et de protections oculaires pendant les opérations de ponçage est obligatoire. Pour le rebouchage des trous et des fissures, choisir un enduit de rebouchage compatible pour peinture murale.

Avant de peindre des matières telles que des plaques de plâtres (gyproc), béton cellulaire (Ytong), carreaux de plâtres, etc., vérifier que tous les joints sont réalisés dans les règles de l'art. Puis appliquer sur TOUTE la surface un « primaire » et/ou un enduit de finition spécial recommandé par le fabricant, afin que la surface soit homogène et prête à peindre. Ceci évitera la vue des joints entre les plaques et un résultat non homogène. Sur l'enduit de finition poreux, appliquer une couche de *Minéral Primer* (réf. 8120). Sur le Fermacell, suivre les recommandations du fabricant afin d'obtenir une surface prête à peindre ; ensuite, appliquer une couche de Fixatif (8145) ou deux couches de *Minéral Primer* (réf. 8120) sur le *Fermacell brut*.

Le *Minéral Primer* (réf. 8120) ne remplace pas un enduit de finition.

Sur un papier ingrain (papier peint), il n'est pas nécessaire d'appliquer une couche de Fixatif (réf. 8145).

Traiter les surfaces colorées qui peuvent réapparaître par capillarité avec une couche d'Isolan (réf. 8234) sur toute la surface du mur à peindre.

Les taches tenaces (graisse, nicotine, suie, couleur forte, humidité, excréments d'insectes...) seront couvertes avec l'Isolan (réf. 8234) sur toute la surface du mur à peindre.

Sur une ancienne peinture naturelle poreuse, commencer par appliquer le Fixatif (réf. 8145).

Remarque : une application sur support humide prolonge la durée totale de séchage et risque de provoquer des nuisances olfactives. Il convient à cet effet d'écarter les causes d'humidité ambiante persistantes.

Pendant les opérations de ponçages, le port d'un masque respiratoire est vivement recommandé.

Mise en œuvre :

Bien mélanger. Avant mélange, une couleur ambre à la surface de la peinture peut être une conséquence normale de la décantation des huiles végétales.

Diluer à 10 % pour les applications à la brosse (coin), à 5 % pour les applications au rouleau.

Noter que : l'adjonction d'eau potentiellement contaminée par des bactéries (eau de source, eau de puits, eau non potable...) risque de détériorer rapidement le produit.

Ne pas travailler dans des pièces surchauffées, sur des murs en plein soleil et dans les courants d'air. Température idéale de travail : 14 à 20°C maximum au plafond.

La température de la peinture doit être à température ambiante. Utiliser des outils propres et en bon état, car ils conditionnent le résultat.

Appliquer consciencieusement en 2 couches **fines** et homogènes à 12 h d'intervalle.

Si l'application se fait en couches trop épaisses, votre surface sera structurée comme une peau d'orange.

En blanc, le pouvoir couvrant apparaît au séchage, il est inutile de charger davantage pendant l'application.

Teintez avec des pigments minéraux naturels (maximum 5 %).
Pour un travail avec le glacis mural, attendre 24 h de séchage.
Température minimale d'application 14 °C.

A la fin du travail : Fermer hermétiquement les récipients en partie vidés. Couvrir la peinture restante d'un film plastique pour éviter qu'elle ne sèche. Enlever toutes les adhérences de peinture sur le couvercle et sur les bords du récipient avant de le fermer.

Bon à savoir :

- Pendant le séchage, la couleur s'éclaircit. Par conséquent, des zones plus claires apparaîtront donnant l'impression d'un fini non homogène. Laisser sécher complètement et n'apporter aucune retouche.

- Il est normal qu'au lendemain de l'application, on ait un léger effet de « farinage » en frottant la peinture. Cela diminuera au fur et à mesure du durcissement complet des huiles contenues dans la peinture, qui peut prendre quelques jours.

Odeur pendant l'application : Odeur végétale neutre

Odeur après l'application : Odeur d'huile végétale. De par la teneur en huile naturelle, une odeur typique peut apparaître : en ventilant, cette odeur disparaîtra après quelques semaines.

Séchage : Sec après 12 h, à 20 °C – 60 % d'humidité relative. Durcissement complet après 4 semaines.

Remarque : faire sécher à plat et à l'air frais les chiffons et vêtements de travail imprégnés de peinture, pour éviter tout risque d'auto-combustion.

Rendement : 105 ml/m² soit 9,5 m² par litre, par couche ; tout dépend du type de support.
Selon la norme EN 13 300 : classe 2 pour 9 m² /litre (98-99,5 %)
Selon la norme EN 13 300 : classe 3 pour 12 m² /litre (95-98 %)

Nettoyage des outils : Eau et Nettoie-tout (réf. 2010)

Précautions et stockage : Faire sécher à plat et à l'air frais les chiffons et vêtements de travail imprégnés de peinture, pour éviter tout risque d'auto-combustion. Stocker au frais, à l'abri du gel et de la lumière. Veiller aux allergies éventuelles. Eliminer les résidus dans une déchetterie. Les peintures naturelles se gardent aussi hors de portée des enfants. Les bidons non entamés se conservent 9 mois. La durée de conservation d'un bidon entamé est limitée.

Les produits que nous présentons pour des travaux précis sont à tester sous la responsabilité de l'utilisateur. Le résultat final dépend de facteurs impondérables. Nos conseils basés sur une longue expérience sont donnés à titre d'information. Nous n'avons aucune influence sur l'application pratique effective du produit par l'utilisateur et nous ne pouvons en aucun cas être considérés comme entrepreneur des travaux à exécuter. Dans tous les cas, notre responsabilité se limite à la valeur des produits livrés ou utilisés. Ils n'engagent pas notre responsabilité et ne sauraient faire l'objet de poursuites judiciaires. Cette fiche technique ne peut que constituer un conseil.
Consultez la fiche de sécurité.

Actina Sprl

chemin de l'Ermitte, 69
B-1420 Braine-l'Alleud
Belgique

Tél. 02 384 98 15
Fax 02 384 94 50
info@galtane.com

juin-13

INSTITUT MEURICE
Service de chimie analytique
1070 Bruxelles
Tel. +32 2 526.73.60
Fax. +32 2 526.73.01

Concerne : détermination de la composition d'une peinture biologique

Anderlecht, 26 janvier 2011.

Nos références : 10 016

Monsieur,

Suite à votre demande, nous avons réalisé différents dosages afin de déterminer au mieux la composition de votre peinture EOS II.

Lors de nos mesures, nous avons pu mettre en évidence une teneur importante en eau et en charge minérale (calcaire, blanc de titane et talc). Dans une moindre mesure, fibres, protéines et matières grasses font également partie de la liste des ingrédients. Par contre, d'autres composés organiques n'ont été détectés qu'à l'état de traces dans votre produit. Ces résultats permettent d'indiquer que votre composition reprise sur les fiches techniques serait conforme et qu'aucun liant ou adjuvant synthétique (phtalates...), ni solvant organique (aromatiques, esters, éthers, cétones ou alcools) n'ont été utilisés lors de la fabrication de cette peinture.

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

G. Ploegaerts, Ing.

Dr, M. Van krieken